

PRESCRIPTION DU PLU : 09 avril 2015
 DEBAT SUR LE PADD : 03 novembre 2016
 ARRÊT DU PLU : 03 mai 2018
 ENQUÊTE PUBLIQUE : 02 mai au 03 juin 2019
 APPROBATION DU PLU : 22 janvier 2020

Bureau d'études UrbADoc
 Chef de projet : Etienne BADIANE
 9, avenue Maurice Bourges Maunoury
 31200 TOULOUSE
 05 34 42 02 91
 contact@be-urbadoc.fr

Légende

Zones Urbaines

- Ua : noyau urbain traditionnel
- Ub : zone urbaine de type faubourg
- Ul : zone urbaine à vocation de loisirs
- Up : zone urbaine à enjeux paysagers

Zones A Urbaniser

- AUa : zone à urbaniser, en priorité, à vocation résidentielle et activités compatibles
- AUb : zone à urbaniser, en deuxième position, à vocation résidentielle et activités compatibles
- AUc : zone à urbaniser, en troisième position, à vocation résidentielle et activités compatibles
- AUd : zone à urbaniser, en quatrième position, à vocation résidentielle et activités compatibles
- 2AUx : zone à urbaniser fermée à vocation d'activités

Zones Agricoles

- A : zone agricole
- A1 : STECAL - secteur de taille et de capacité d'accueil limitées

Zones Naturelles

- N : zone naturelle
- Nj : zone naturelle de jardins
- Nl : zone naturelle de loisirs (Parti communiste)
- Ng : zone naturelle de gravière

Trames verte et bleue

- Trame bleue
- Trame verte
- Haie ou alignement d'arbre
- Espace Boisé Classé

Autres légendes

- Emplacement réservé
- Bât susceptible de changer de destination
- Élément de patrimoine
- Nouvelle habitation (report à titre indicatif)
- Cimetière
- Cours, retenues d'eau
- Secteur paysager protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

Emplacement réservé :

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
ER 1	Projet de lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax et ses aménagements connexes	SNCF Réseau	70,90 ha

